

Vers une transformation des politiques publiques à partir de la mise en place de dispositifs institutionnels cogérés

Periferia – 2010

La question de départ

Au cours de ces dix dernières années, la participation citoyenne est passée par autant de définitions qu'elle n'a trouvé de contextes où s'implanter. Il est dès lors difficile de maintenir une action associative qui ne refonde son vocabulaire et ses pratiques pour spécifier, avec davantage de précision, à quel changement elle fait référence lorsqu'elle prétend poursuivre un tel objet social.

Periferia a donc mené un travail conséquent de redéfinition de sa compréhension méthodologique et politique de tels sujets, pour en reconstruire les enjeux dans la société belge et, en partie, française. Mais plutôt qu'à établir son orientation à partir d'une démarche académique, elle construit un savoir ancré dans les expériences, dans des projets mis en œuvre en partenariat avec différents institutions, en coopération avec de nombreux citoyens et associations.

Cette pratique a entraîné l'association à redéfinir provisoirement son objet social, de départ – la participation citoyenne – pour transiter vers une défense du rééquilibrage des pouvoirs d'influences dans l'évolution de nos villes et de nos institutions.

Une piste de réponse

Considérant le discrédit croissant dont souffrent nos institutions, l'association pose comme hypothèse de travail que ce désinvestissement de notre vivre ensemble repose, en forte partie, sur la mise à l'écart de plus en plus systématique des citoyens les plus faibles, culturellement et économiquement, dans l'élaboration des décisions importantes. La conséquence méthodologique d'une telle hypothèse entraîne à rejeter une prétendue neutralité dans ce rééquilibrage et au contraire, à tâcher de surpondérer l'influence des moins entendus dans la construction de décisions, au sein d'un cadre institutionnel existant.

Il s'agit alors de mettre en place des institutions, des processus de décision au sein de ces institutions, qui tiennent ensemble à la fois l'exigence de bien commun, traditionnellement attaché à la raison d'Etat, et l'intégration du point de vue des plus faibles, nouvellement reconnus comme enjeux social. C'est en ce sens que Periferia essaie de mettre en place ce que l'on désigne par des espaces publics non-gouvernementaux.

Différentes voies de réponse

Pour mener à bien cet objectif de fond, différentes stratégies sont adoptées. Ces stratégies peuvent se décliner comme suit :

- renforcement des acteurs de la société civile à travailler dans l'institution en maintenant une capacité critique (voir, à ce sujet, le travail réalisé sur la participation et l'impact des associations sur les politiques publiques) ;
- mise en place d'espaces publics de débat permanent comme source de l'évolution des villes et des institutions collectives ;
- proposer des politiques publiques susceptibles d'adapter nos modes d'organisation à ces exigences.

Par les expériences de conseil presté auprès de différents opérateurs, il semble bien que ce travail de réorientation opéré par Periferia, et les conséquences pratiques qu'il entraîne en termes de méthodologies et de constructions de projet, puisse inspirer d'autres associations.

Présentation de l'outil pédagogique

La présente réalisation vise à faire comprendre ce parcours et à lui donner son caractère d'inspiration pour d'autres associations. Il a été testé et présenté lors du séminaire d'Euro Philosophie qui s'est déroulé à Toulouse en juillet 2010. Ce séminaire vise à rendre perméables les limites entre le savoir construit à partir d'une posture académique et celui construit au travers d'une pratique d'association ou de militance.

La présentation visait à décrire la constitution d'un « espace public non gouvernemental », au travers de l'explicitation du processus de Budget Participatif du CPAS de Charleroi. Elle vise à faire comprendre les points d'influence des fameux « publics cibles » au cours du design institutionnel d'un budget participatif, à mettre en exergue la « surpondération » du pouvoir du plus faible dans la prise de décision.



Les étapes clés de la construction

L'outil vise à mettre en exergue les étapes d'une telle démarche et à identifier les clés de réussite et d'avancée que cette implication apporte. Apparaissent fréquemment quatre temps distincts et nécessaires à la construction de politique publique renforçant cet équilibre des influences tel qu'évoqué plus haut :

1. Une phase de diagnostic est nécessaire pour commencer. L'institution intègre au départ un espace d'autocritique. Rien ne se fait sans que ce ne soit les résultats d'une évaluation collective valorisée.
2. Proposition émanant de l'équipe technique à partir de ce premier temps de diagnostic (en l'occurrence, un cycle de débat pour définir l'affectation des ressources d'une enveloppe budgétaire limitée du CPAS).
3. Incorporation attentive des éléments ressortis du débat (condition de cohérence entre ce qui est annoncé et ce qui est pratiqué de fait).
4. Démonstration de la pertinence du montage ainsi réalisé.

Des éléments de conclusion

Le powerpoint est donc construit à partir de la mise en place d'une politique de mise en débat d'un petit fonds du CPAS de Charleroi et vise à illustrer ce parcours.

Il permet de souligner les points d'attention dans la mise en œuvre de propositions institutionnelles co-produites, afin de ne plus laisser cet idéal de justice tomber en déliquescence par incapacité des uns et des autres à s'écouter et à faire évoluer les projets des « concepteurs » vers une posture plus intelligente parce que mûrie avec les intéressés d'une part, hors des murs de l'université d'autre part.



Vers une
transformation des
politiques publiques à
partir de la mise en
place de dispositifs
institutionnels
cogérés

Juillet 2010

contact@periferia.be

Periferia en bref

- Objectif politique:
 - Rééquilibrer les pouvoirs d'influences dans l'évolution de nos villes et de nos institutions collectives,
 - soit pondérer positivement l'influence des moins entendus en construisant, à partir du contexte institutionnel existant, une espace public non gouvernemental

Trois stratégies de mise en oeuvre

- Renforcement des acteurs de la société civile à travailler dans l'institution en maintenant une capacité critique
- Mise en place d'espaces publics de débat permanent comme source de l'évolution des villes et des institutions collectives
- Proposer des politiques publiques susceptibles d'adapter nos modes d'organisation à ces exigences

Mise en place d'espace public de débat permanent

Coproduction du
Projet de dévelop-
pement urbain
Cureghem

Diagnostic Marchant...



Assemblée publique de débat



Assemblée de citoyen
Réseau Capacitation
Belgique et France



Assemblée contre les
expulsions
Rio de Janeiro



Renforcement des acteurs

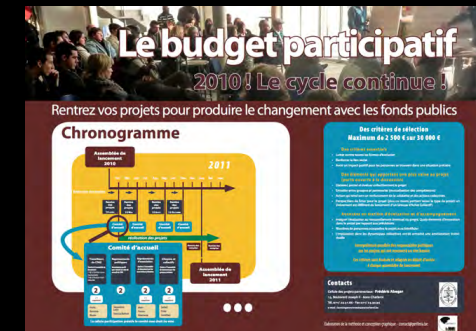
- Animation du **réseau Capacitation Citoyenne**
 - 90 collectifs d'interrogent collectivement sur leurs pratiques et essaient de les transformer
 - Font débat dans une sorte d'espace public idéal: diversité en termes
 - de fonctions (décideurs, citoyens, techniciens),
 - de thématiques (urbanisme, action sociale, auto gestion...),
 - de territoires (Région Wallonne, Région Rhône Alpe, Région Île de France, Région Nord Pas de Calais)

Renforcement des acteurs

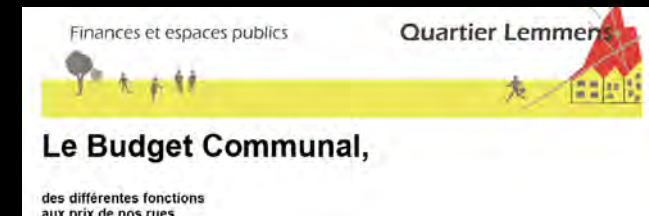
- Travail sur la planification stratégique au travers d'une cartographie de tensions pour les associations et collectifs en prise avec les institutions
- Montage de comités de vigilance sur l'évolution des quartiers

Proposition de politiques publiques

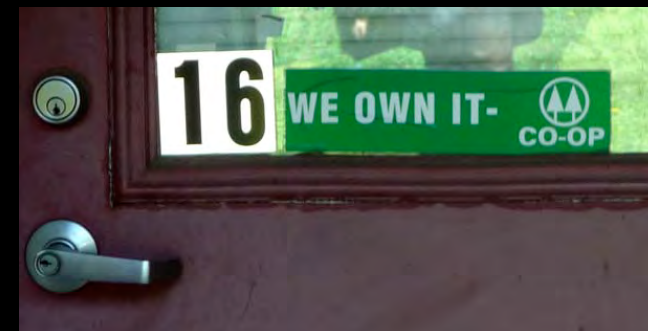
- Processus de budget participatif dans un centre d'action sociale



- Alphabétisation budgétaire dans une municipalité bruxelloise



- Traduction et montages d'opération de « Community Land Trusts » en Région bruxelloise

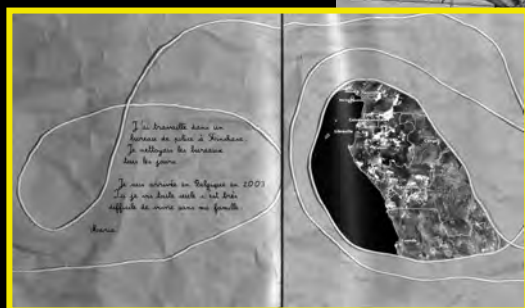
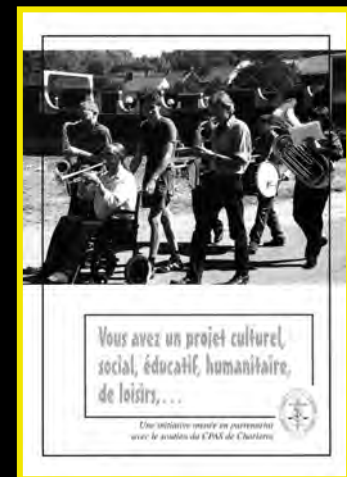


UN FLEUR
POUR
CHARLEROI

Le Budget Participatif



Au Centre Public
d'Action Sociale
de Charleroi



Contexte de Charleroi

- **Economique**
 - Ville post industrielle
 - 200 000 habitants
 - 26 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (30% de chômage)
- **Politique**
 - Longue tradition de clientélisme
 - Sur fond de corruption

Contexte politique Belge

- Contractualisation des droits sociaux
- Utilisation des fonds publics toujours plus apolitique

Le projet à Charleroi

- Un fonds de 35.000 € est alloué
- Pour soutenir des initiatives collectives
- Chaque initiative peut recevoir jusqu'à 2.500 €

L' institution intègre au départ un espace d' auto critique

- Les fonds n' atteignent pas des objectifs d'ordres politiques
- En pratique, le fonds est plus employé pour des fêtes de quartier, des animations socioculturelles, etc. C'est important, mais insuffisant.

Les résultats d'une évaluation collective

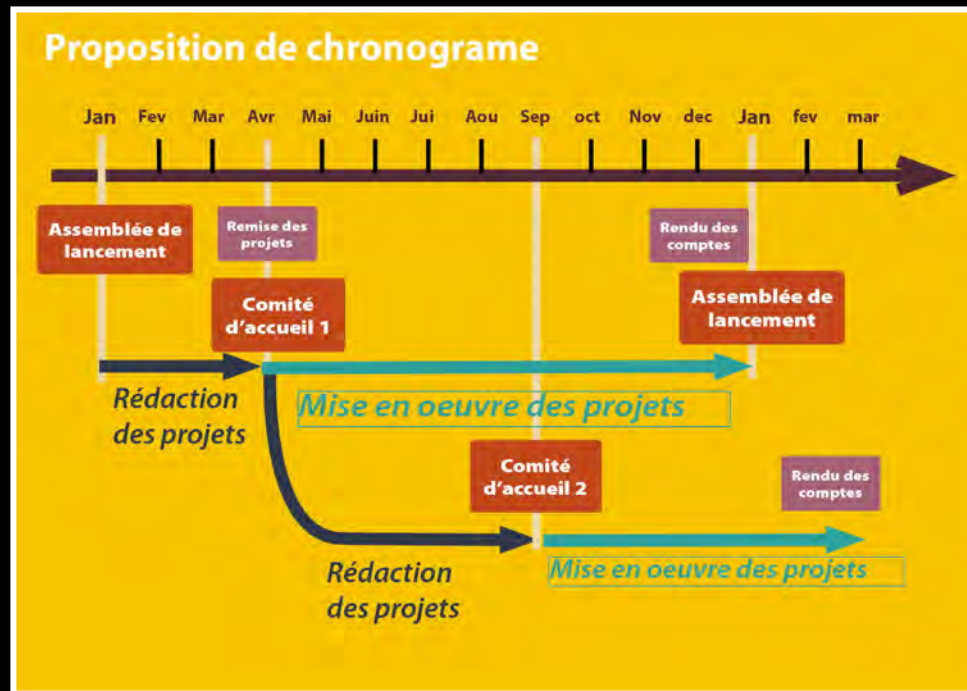
- Des critères de sélection relativement flous
- Critères de sélection non débattus
- Décision de l'attribution centralisée sur quelques personnes de l'administration

Des résultats valorisés



Proposition de l'association

- Un cycle annuel d'attribution des fonds



Résultat de la présentation

- Un système trop rigide

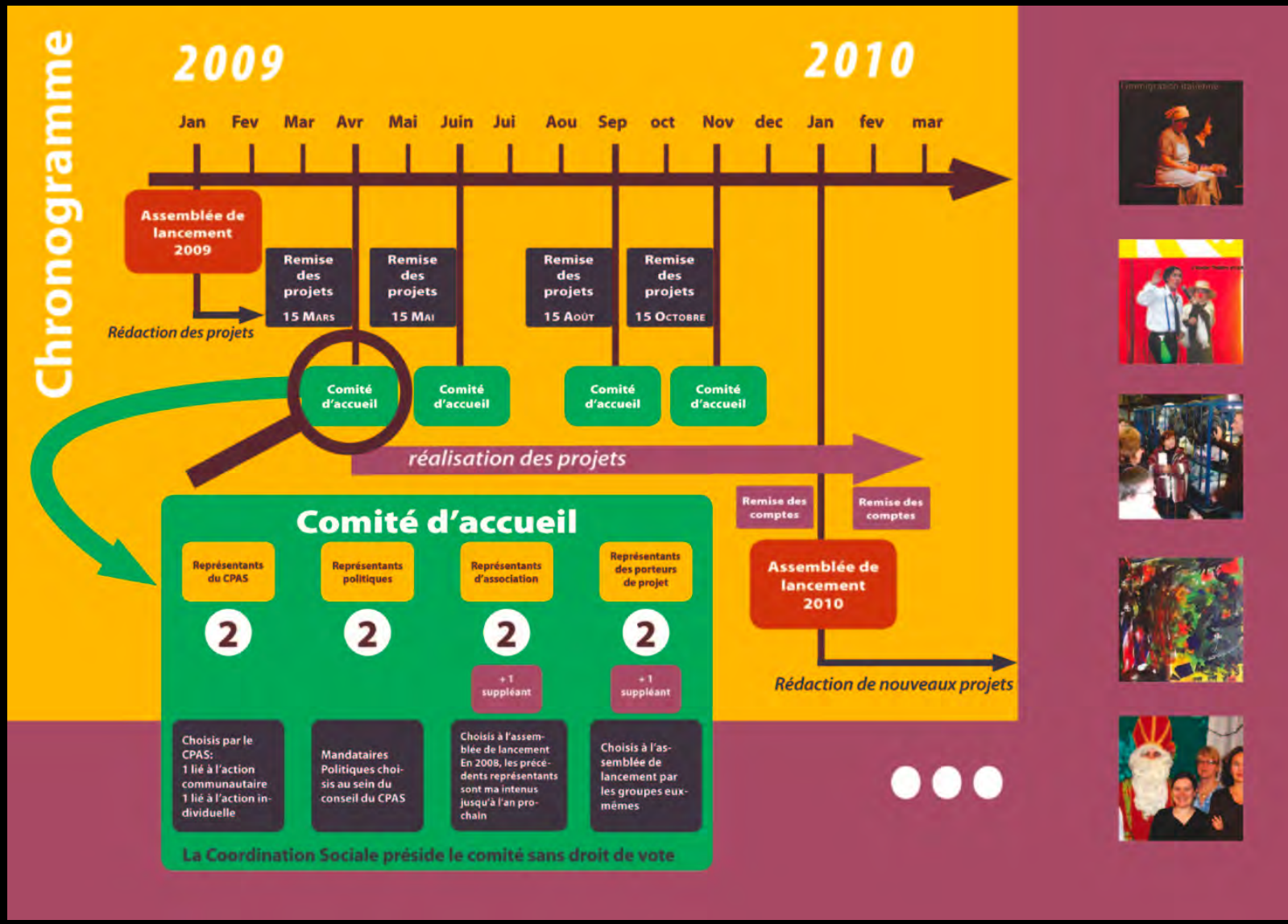
Proposition méthodologique

- Seulement une soumission et le projet est rejeté ou validé

Solutions collectives

- Le public de l'action sociale est fragile
- Dilemme: on ne peut refuser aucun projet, mais on ne peut tous les accepter
 - Quatre dates d'introduction de projet
 - Aucun projet ne peut être définitivement refusé; il peut être présenté autant de fois que nécessaire
 - Si le projet est rejeté après un an, il peut y avoir discussion sur les critères lors de l'assemblée de lancement de l'année suivante

Dessin final du processus faisant synthèse entre les propositions de Periferia et les éléments d'évaluation collective



Point de départ

Le budget participatif

Rentrez vos projets !

Produisons le changement avec les fonds publics

Le budget participatif du CPAS de Charleroi vise la production d'initiatives portées par des collectifs qui améliorent la vie des citoyens. Ce fonds dispose d'une enveloppe de 50.000 € qui est gérée par les pouvoirs publics et les citoyens qui portent ces projets. Ce dispositif fait le pari que l'action collective et citoyenne est porteuse de changement. Plus encore, ces évolutions sont bénéfiques pour l'environnement dans lequel elles se développent autant que pour les personnes qui vivent ces initiatives.

Des critères de choix

Des critères essentiels :

- avoir un impact positif pour les personnes et favoriser dans une situation précise
- être conforme aux besoins prioritaires
- porter le bien-être
- avoir un caractère innovant
- être cohérent avec les autres initiatives en cours
- être financé par les fonds publics

Des critères positifs :

- créer des emplois
- améliorer la sécurité
- améliorer la qualité de vie
- améliorer la participation citoyenne
- améliorer la qualité de l'environnement
- améliorer la qualité de l'éducation

Des critères non éligibles et obligés à l'heure actuelle de l'application de la loi :

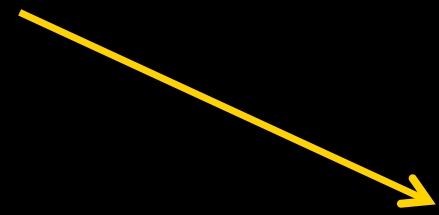
- les dépenses de fonctionnement
- les dépenses de personnel
- les dépenses de matériel
- les dépenses de fonctionnement des services publics
- les dépenses de fonctionnement des services publics

Chronogramme 2009-2010

Comité d'accueil

Contacts

Commission Consultative de Coordination Sociale
Geneviève Lacroix
 13, Boulevard Joseph II
 6000 Charleroi
 Tél. 071/23.31.66 - Fax 071/23.30.93
 e-mail : lacoordination@cpascharleroi.be



Proposition

Le budget participatif

2010! Le cycle reprend!

Rentrez vos projets pour produire le changement avec les fonds publics

Chronogramme

Assemblée de lancement 2010
 23 Mars

Des critères de choix
Maximum de 3 000 €

Des critères essentiels :

- avoir un impact positif pour les personnes et favoriser dans une situation précise
- être conforme aux besoins prioritaires
- porter le bien-être
- avoir un caractère innovant
- être cohérent avec les autres initiatives en cours
- être financé par les fonds publics

Des critères positifs :

- créer des emplois
- améliorer la sécurité
- améliorer la qualité de vie
- améliorer la participation citoyenne
- améliorer la qualité de l'environnement
- améliorer la qualité de l'éducation

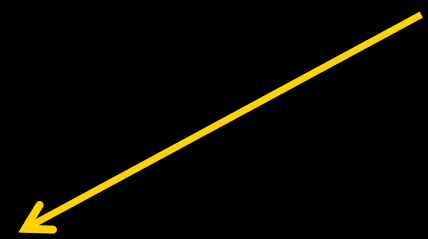
Des critères non éligibles et obligés à l'heure actuelle de l'application de la loi :

- les dépenses de fonctionnement
- les dépenses de personnel
- les dépenses de matériel
- les dépenses de fonctionnement des services publics
- les dépenses de fonctionnement des services publics

Comité d'accueil

Contacts

Commission Consultative de Coordination Sociale
Geneviève Lacroix
 13, Boulevard Joseph II
 6000 Charleroi
 Tél. 071/23.31.66 - Fax 071/23.30.93
 e-mail : lacoordination@cpascharleroi.be



Point d'arrivée

Le budget participatif

2010! Le cycle continue!

Rentrez vos projets pour produire le changement avec les fonds publics

Chronogramme

Assemblée de lancement 2010

Des critères de sélection
Maximum de 2 500 € sur 30 000 €

Des critères essentiels :

- Lancer une initiative innovante
- Améliorer la sécurité
- Avoir un impact positif pour les personnes et favoriser dans une situation précise

Des initiatives qui apportent une plus-value aux projets (pour les personnes et la collectivité)

- créer des emplois
- améliorer la sécurité
- améliorer la qualité de vie
- améliorer la participation citoyenne
- améliorer la qualité de l'environnement
- améliorer la qualité de l'éducation

Des initiatives qui ne sont pas éligibles à l'heure actuelle de l'application de la loi :

- les dépenses de fonctionnement
- les dépenses de personnel
- les dépenses de matériel
- les dépenses de fonctionnement des services publics
- les dépenses de fonctionnement des services publics

Comité d'accueil

Contacts

Celle de projets participatifs : **Frédéric Abger**
 13, Boulevard Joseph II - 6000 Charleroi
 Tél. 071/23.31.66 - Fax 071/23.30.93
 e-mail : lacoordination@cpascharleroi.be

Schéma d'action Pool Participation

suite à la rencontre de préparation de NOVEMBRE 2009
CPAS de Charleroi

Acroche
Octobre 2009

Théâtre Invisible
Créadème, avec d'autres partenaires, lance une action de théâtre forum au sein des salles d'attentes des antennes pour faire réagir professionnels et usagers sur le fonctionnement du CPAS.
Cela va créer du remous, des débats et sera une occasion de mobilisation de la société civile ainsi qu'une opportunité d'identification des aspects problématiques.

Sommet de l'Action Sociale et Citoyenne

1ère rencontre transversale
26 JANVIER
10h - 15h

Travail de mise en confiance - ouverture des possibles
☒ 1. Plénière qui met en scène les Débats Joués par le Théâtre Invisible.
☒ 2. Travail en plénière pour faire émerger des éléments qui ressortent.

Identification d'éléments sur lesquels avancer en sous-groupe
☒ division territoriale proposée - une division thématique est possible

Marchienne-Docheville Forêt-Guest Dampremy Projets Participatifs 40193/711

Travail en plénière sur les éléments transversaux
☒ Nécessités transversales, apparaissant dans tous les groupes?
☒ Eléments de réponse croisés: observation d'un groupe qui alimentent des solutions d'autres territoires
☒ Planification du travail d'élaboration de propositions

Rencontre du Pool Participation
☒ ouvert aux personnes qui le désirent
☒ incluant au moins de représentants de tous les territoires et des projets collectifs

Elaboration de proposition

Temps de travail 1 par territoire/ Proj Col (février 2010)

Marchienne Forêt-Guest Dampremy Projets Participatifs 40193/711

☒ Affinement de propositions répondant aux nécessités apparues lors de la journée d'Etat des lieux

Temps de travail 2 par territoire/ Proj Col (mars 2010)

Marchienne Forêt-Guest Dampremy Projets Participatifs 40193/711

☒ Affinement des propositions répondant aux nécessités apparues lors de la journée d'Etat des lieux
☒ Désignation du débat politique

En parallèle:
Assemblée du budget participatif


Rencontre du Pool Participation
☒ Mise en forme des éléments forts émergeant des groupes de travail
☒ réflexion pour rendre possible le débat politique et la délibération sur ces propositions

Délibération politique

Travail en assemblée
1 avril - mars 2011

☒ Débat sur les propositions
☒ Délibération sur les propositions
☒ Adoption des propositions

Rencontre du Pool Participation
☒ ouvert aux personnes qui le désirent
☒ incluant au moins de représentants de tous les territoires et des projets collectifs

Mise en oeuvre 2010 - 2011 

Charleroi nous appartient !

Etape 1

Quelles actions collectives pour changer la ville et l'action sociale?

Le 26 janvier

A la Maison pour Association

80, Rue de Mons
6031 Charleroi

10h00 : le **Théâtre invisible**, un outil d'interpellation

11h00 : Ca nous dit quoi?

13h00 : Que devons-nous changer ?

14h00 : Comment s'organiser?
(Fin à 15h)

Etape 3

- ☒ Présentation aux responsables politiques des projets proposés
- ☒ Attribution des montants disponibles

Etape 2

- Développement des propositions
- Montage des budgets

Contacts

Geneviève Lacroix
13, Boulevard Joseph II
6000 Charleroi
Tél. 071/23.31.66 - Fax 071/23.30.93
e-mail : lacrogenevieve@cpascharleroi.be



Un projet du pool participation combiné à l'assemblée de lancement des budgets participatifs

Construire un fil, du diagnostic à l'interpellation politique

- Améliorer le fonctionnement du budget participatif
- Renforcer un espace de débat permanent
- Développement de l'alphabétisation budgétaire pour l'ensemble des parties prenantes

Intérêt de l'expérience

- I. Système d' allocation qui joint
 - L' intérêt d'une politique sociale universelle
 - Tout citoyen a accès aux fonds
 - Et donc, pas de stigmatisation
 - L' intérêt d'une politique sociale ciblée
 - Seulement les personnes qui le nécessitent le plus en bénéficient dans la mesure où elles fréquentent le CPAS
 - => Possibilité de mesure de redistribution

Intérêt de l'expérience

- 2. Réintroduction des dimensions collectives dans l'action sociale
 - A question sociale, réponse sociale
 - Le mérite n'est pas le seul élément de reconnaissance des individus

Intérêt de l'expérience

- 3. Réintroduction d'un débat politique sur les critères d'attribution des fonds publics
 - La reconnaissance du besoin différencié peut être réintroduit comme raison légitime de l'attribution de fonds
 - Contrôle renforcé sur l'utilisation des fonds et diminution des effets de clientélisme

Intérêt de l'expérience

- 4. Effet pédagogique très fort
 - Tous les participants font l'épreuve du choix dans l'attribution des fonds publics sur base d'une discussion politique sur les critères d'attribution (tant dans le chef des citoyens que dans le chef des institutions)
 - La coprésence dans le comité d'accueil replace les citoyens dans un espace de délibération et repositionne l'attribution des fonds dans une perspective plus égalitaire

La suite à construire

www.periferia.be

www.capacitation-citoyenne.org